Lé Claude Duport

M. M. 607, 3e catalogue, N. 1163 =

Claude Duport, de Lyon, entré à Lyon en 1690, Sorti

Gilles Duport

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1647 Sorti : 1666

Né à Arles (Bches du Rhône) le 6 juillet 1625

Mort à Paris, le 21 Xbre 1691

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
fr. de l'Oratoire

Voir : <u>Batterel</u> : III 308-312 notice.

<u>Bicais</u> : I, 663.

<u>Bougerel</u> : I, 351.

<u>Adry</u> : II, 144.

<u>Borsardi</u>, p. 283.

<u>Lelong</u> : N 7977 un ouvrage de Gilles Duport

Dictionnaire des hommes illustres de Provence

<u>Gibert</u> ; jugement sur les Rhétoriciens. t. III, part. 2

Dictionnaire des prédicateurs : article : art de prêcher

<u>Goujet</u> : Biblioth. française : t. II, p. 68

Du Port. Son ouvrage sur la prière, quoi qu'en dise Batterel, a de la valeur; pour le Dictionnaire c'est ce livre qui compte, beaucoup plus que sa Rhétorique. Faut-il identifier ce Du Port avec Aegidius du Pont, dont parle l'Indiculus de d'Achery (p.98), qui a écrit L'homme d'oraison (Paris, 1670); "agit, dit d'Achery, de praestantia, de utilitate, de necessitate, de labore et difficultatibus de meditatione et contemplatione". Cette description convient fort bien pour le livre de Du Port. Perennès signale les deux ouvrages comme différents; ce qui serait à vérifier. Nous n'avons pas ces livres ici.

106

R. P. BOUGEREL
Biblioᵍ-Orat. T 1,p 351
Ms. de Montpellier

Nº de la notice : 106

Gilles Duport

Né à Arles le 6 juillet 1625, entré à l'Oratoire à Paris le juillet 1647, âgé de 22 ans.
Il était fils de Richard Duport et de Marie de . . .
Après avoir étudié en droit, il enseigna les humanités au Mans, d'où il fut envoyé à Avignon. Il sortit de l'Oratoire en 1660 à l'occasion d'un procès, et mourut à Paris le 21 X 1691. Sorti de l'Oratoire, il fut fait protonotaire apostolique et docteur en droit civil.

Ouvrages :

I Histoire de l'Eglise d'Arles in 12 Paris 1690 et 1691, ce n'est guère qu'un abrégé de Saxi

II La rhétorique françoise, contenant les principales règles de la chaire Paris. 1673 in 12
La 2ᵉ édition est intitulée : L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies et des prônes, par Gilles Duport prêtre, protonotaire apostolique et docteur en droit civil et canonique. 2ᵉ édit. augmentée Paris 1683 2 tomes in 12.
M. Gibert trouve à redire à la distribution de son ouvrage, et ajoute que l'auteur paraissait en savoir assez pour lui-même, mais non pas pour instruire les autres, et qu'il est presque partout superficiel.
(Gibert, Jug. des savants. T. III) Sans prétendre absolument contredire cette censure, dit M. Goujet, qui généralement parlant est vraie, j'ajoute que M. Gibert n'avait en vue que la première édition. L'ordre qu'il blâme n'est point changé dans la 2 ; mais les matières y sont un peu plus approfondies. Il y a plus de méthode dans chaque livre on y trouve de nouvelles preuves et de nouveaux raisonnements, et si M. Gibert a cru pouvoir dire de la 1 édition que malgré les défauts qu'il reprend dans cet ouvrage on ne pouvait pas dire que ce fût un livre inutile, il me semble qu'en égard à la seconde on peut dire qu'il est utile, quoiqu'il ne satisfasse pas entièrement. Le style d'ailleurs en est clair et facile, et l'on sent de plus que l'auteur, en apprenant les règles de l'éloquence chrétienne à ceux qui sont dans le dessein de s'appliquer au ministère de la parole de Dieu, ne leur apprend pas moins à devenir saints eux-mêmes, qu'à inspirer la sainteté aux autres.
(Goujet : Bibl. franç. T. II p. 145. 146.)

III Les souffrances, et les utilités et la nécessité de la prière. Paris. 1667.

№ 5546. 1862

Jacobi Daniel v. Weyssen

Zurückschaffungsbitte d. 29 Nov.

R 30
1 Dec.

Batterel III 308-312

XXVII. — Le Père Gilles du Port

Entré en 1647, sorti en 1660, mort en 1691.

Gilles du Port, fils de Richard du Port et de Marie Lénart, était d'Arles (1), et fut reçu dans l'Oratoire à la maison de l'Institution de Paris le 2 juillet 1647, âgé de 22 ans, après avoir étudié en droit.

Il fut 14 ans parmi nous. Il en passa une bonne partie au Mans, où il fut envoyé après son institution pour étudier en philosophie (2) et professer ensuite les belles lettres.

D'Avignon, où il résidait en 1658, il vint passer six mois à Paris pour faire juger une affaire qui intéressait sa famille (3). Il résida ensuite en 1659 à Lyon (4), et à Orléans en 1660 (5). Mais le procès, qui était pour lui d'une grande importance, étant renvoyé au Parlement de Grenoble, il fut obligé de se transporter dans ce pays là, et apparemment ses suites, que j'ignore, nous le firent perdre, en trouvant plus après cela qu'il soit mention de lui sur nos livres, et ne le connaissant plus que par trois ouvrages que nous avons de lui.

Les excellences, les utilités et la nécessité de la prière avec

(1) Né à Arles le 16 juillet 1625, prêtre le 30 novembre 1652, résidant à Arles depuis sa sortie en 1864, venu s'établir à Paris en 1666, a fait son testament du 4 août 1691, fait à Paris, une fondation de 2 lampes dans notre église d'Arles et un legs considérable pour le Mont-de-Piété de la ville d'Arles. Mort à Paris le 21 octobre 1691. (*Livre historique de la Maison d'Arles*.)

(2) *Registre du Conseil* du 8 octobre 1648.

(3) *Ibid.*, 4 octobre 1658.

(4) *Ibid.*, 24 avril 1659.

(5) *Ibid.*, 3 septembre 1660.

des méthodes faciles pour bien méditer et pour bien contempler selon les sentiments des Saints Pères. Dédiées à la Reine, par M. Gilles du Port, prêtre. Paris, chez Thiboust, 1667, in-16 de 325 pages. Le privilège est de l'an 1663, mais l'impression est de quatre ans après.

L'ouvrage est mince pour le fond et pour le style. Tout m'en paraît trivial et plat.

L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, des grands et petits catéchismes avec une manière de traiter la controverse selon les règles des saints Pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs, par Messire Gilles du Port, prêtre, protonotaire apostolique et docteur en droit civil et droit canon. 2e édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Paris, chez de Sercy, 1684, in-12 de 346 pages.

Il s'y propose de traiter : 1° des choses qui rendent un sermon utile; 2° de celles qui peuvent le rendre agréable; 3° de la manière de bien composer; 4° des différentes espèces de composition que peut avoir à faire un prédicateur; 5° de son action et de ses qualités personnelles; et il exécute son dessein, marqué dans la préface, d'une manière superficielle et assez commune, mais non mauvaise, qui, ayant la grâce de la nouveauté, quand son ouvrage parut pour la première fois vers 1675, donna quelque vogue au livre et un prétexte plausible à l'auteur d'en venir à cette 2e édition augmentée de quelques chapitres. Voici apparement le titre de la première édition : *Rhétorique française, contenant les principales règles de la chaire, tirées de Grenade et d'autres célèbres écrivains, confirmées par les exemples de l'Ecriture Sainte, des Pères les plus éloquents et des auteurs modernes les plus illustres,* par ......, etc. A Paris, chez Pierre Le Monnier, au Palais, 1673, in-12, un volume de 348 pages.

Histoire de l'église d'Arles, tirée des meilleurs auteurs an-

ciens et modernes, par M. Gilles du Port, prêtre notaire apostolique et docteur en droit civil et canon. Paris, chez Cavelier, 1690, in-12. L'auteur relève dans son premier livre les beautés et les antiquités de sa patrie. Dans le deuxième, il fait une histoire abrégée de tous ses évêques, et il traite, dans le dernier, des Eglises et des différentes Communautés d'Arles. Quand il en est à nous, voici ce qu'il dit (1) : « *De toutes les paroisses, celle de Notre-Dame est la principale est la plus ancienne. Comme elle commençait à se démolir, on l'abatit en 1621 afin d'en faire une plus grande et plus belle. Louis XIII, faisant son entrée à Arles, pendant qu'on y travaillait, donna 15.000 livres pour ce bâtiment. On ne l'a pas faite au même endroit où elle était, mais à la place de l'arsenal, qui en était proche, pour rendre la place du marché plus grande et plus régulière. Cette église est située vis-à-vis celle de Saint Trophime, et, parce qu'on y conserve, dans un buste de vermeil doré, quelques os qu'on croit être de Sainte Anne, le nom de la paroisse de Sainte Anne lui a été donné par le peuple.*

Gaspard de Laurens, archevêque d'Arles, désirant que cette paroisse fut bien desservie, choisi le P. Romans, prêtre de l'Oratoire, dans la pensée qu'il n'en pouvait mettre un plus digne. Il ne fut point frustré de son espérance. Le P. Romans s'en acquitta si dignement qu'il mérita l'approbation de tous les paroissiens et de toute la ville. C'est lui qui a introduit à Arles la coutume de faire les prônes et les catéchismes en provençal ; il les faisait avec tant de fruit et d'éloquence qu'il y attirait une grande foule et convertissait beaucoup de pécheurs. Ce qui porta cet illustre Prélat à donner cette paroisse à l'Oratoire. Depuis cette union, c'est le général de cette pieuse et savante Congrégation qui en nomme les curés.

De toutes les villes de Provence, il n'y en a point qui ait plus souhaité les Pères de l'Oratoire que celles d'Arles. On les reçut

(1) Page 311.

en 1619 avec une extrême joie. Ils choisirent d'abord pour leur maison le prieuré de Sainte Antoine le vieux, où ils ont demeuré jusqu'en 1629, qu'ils prirent possession de la paroisse de N.-D. la Principale, ou de Saint Anne, qu'ils desservent avec beaucoup de zèle et de piété. Ils enseignent aussi avec beaucoup d'érudition et de fruit la théologie, que feu M. Molin grand vicaire de Mgr l'archevêque d'Arles et prémicier de Saint Trophime, y a fondés.

Feu Mgr François-Adaymar de Grignan, sachant que les prêtres de l'Oratoire s'appliquaient à élever des ecclésiastiques, leur donna la conduite de son séminaire. Ils les instruisent avec tant de succès que, depuis ce temps-là, on a remarqué une grande réforme dans le clergé d'Arles et dans tout le diocèse ».

Ainsi parle le sieur du Port, en cela l'organe de toute sa patrie, si l'on en excepte M. de Janson, aujourd'hui archevêque de cette ville, sous lequel il a fallut abandonner la conduite du dit séminaire, étant selon lui des gens très pernicieux à l'Eglise. « *Videat Deus, et Judicet* ».

Selon la visite de la maison d'Arles, faite en 1674, par le R. P. de Sainte Marthe, M. du Port était encore prêtre de l'Oratoire et à Arles, lorsqu'il y fonda le 3 août 1664 une messe tous les jours pour le capital de 2.400 livres, auquel il en faut joindre une autre de 1.000 livres pour l'entretien des lampes devant le Saint Sacrement, qu'il avait déjà données à la maison par acte du 4 janvier 1660. Ainsi le voilà un des bienfaiteurs.

Mascaron, grand prédicateur,
Sur qui se sont formés tant d'autres,
Joignit tout l'art de l'orateur
A tout le zèle des apôtres.

XXVII. — Le Père Gilles du Port,

Entré en 1647, sorti en 1660, mort en 1691.

Gilles du Port, fils de Richard du Port et de Marie Lénart, était d'Arles (1), et fut reçu dans l'Oratoire à la maison de l'Institution de Paris le 2 juillet 1647, âgé de 22 ans, après avoir étudié en droit.

Il fut 14 ans parmi nous. Il en passa une bonne partie au Mans, où il fut envoyé après son institution pour étudier en philosophie (2) et professer ensuite les belles-lettres.

D'Avignon, où il résidait en 1658, il vint passer six mois à Paris pour faire juger une affaire qui intéressait sa famille (3). Il résida ensuite en 1659 à Lyon (4), et à Orléans en 1660 (5). Mais le procès, qui était pour lui d'une grande importance, étant renvoyé au Parlement de Grenoble, il fut obligé de se transporter dans ce pays-là, et apparemment ses suites, que j'ignore, nous le firent perdre, ne trouvant plus après cela qu'il soit fait mention de lui sur nos livres, et ne le connaissant plus que par trois ouvrages que nous avons de lui.

Les excellences, les utilités et la nécessité de la prière avec

(1) Né à Arles le 16 juillet 1625, prêtre le 30 novembre 1652, résidant à Arles depuis sa sortie, en 1664, venu s'établir à Paris en 1666, a fait par son testament du 4 août 1691, fait à Paris, une fondation de 2 lampes dans notre église d'Arles et un legs considérable pour le Mont-de-Piété de la ville d'Arles. Mort à Paris le 21 octobre 1691. (*Livre historique de la Maison d'Arles.*)

(2) *Registre du Conseil* du 8 octobre 1648.

(3) *Ibid.*, 4 octobre 1658.

(4) *Ibid.*, 24 avril 1659.

(5) *Ibid.*, 3 septembre 1660.

des méthodes faciles pour bien méditer et pour bien contempler selon les sentiments des Saints Pères. Dédiées à la Reine, par M. Gilles du Port, prêtre. Paris, chez Thiboust, 1667, in-16 de 322 pages. Le privilège est de l'an 1663, mais l'impression est de quatre ans après.

L'ouvrage est mince pour le fond et pour le style. Tout m'en paraît trivial et plat.

L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, des grands et petits catéchismes avec une manière de traiter la controverse selon les règles des saints Pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs, par Messire Gilles du Port, prêtre, protonotaire apostolique et docteur en droit civil et droit canon. 2e édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Paris, chez de Sercy, 1684, in-12 de 346 pages.

Il s'y propose de traiter : 1° des choses qui rendent un sermon utile ; 2° de celles qui peuvent le rendre agréable ; 3° de la manière de bien composer ; 4° des différentes espèces de composition que peut avoir à faire un prédicateur ; 5° de son action et de ses qualités personnelles ; et il exécute son dessein, marqué dans la préface, d'une manière superficielle et assez commune, mais non mauvaise, qui, ayant la grâce de la nouveauté, quand son ouvrage parut pour la première fois vers 1675, donna quelque vogue au livre et un prétexte plausible à l'auteur d'en venir à cette 2e édition augmentée de quelques chapitres. Voici apparemment le titre de la première édition : *Rhétorique française, contenant les principales règles de la chaire, tirées de Grenade et d'autres célèbres écrivains, confirmées par les exemples de l'Ecriture Sainte, des Pères les plus éloquents et des auteurs modernes les plus illustres,* par....., etc. A Paris, chez Pierre Le Monnier, au Palais, 1673, in-12, un volume de 348 pages.

Histoire de l'église d'Arles, tirée des meilleurs auteurs an-

ciens et modernes, par M. Gilles du Port, prêtre, notaire apostolique et docteur en droit civil et canon. Paris, chez Cavelier, 1690, in-12. L'auteur relève dans son premier livre les beautés et les antiquités de sa patrie. Dans le deuxième, il fait une histoire abrégée de tous ses évêques, et il traite, dans le dernier, des églises et des différentes Communautés d'Arles. Quand il en est à nous, voici ce qu'il dit (1) : « *De toutes les paroisses, celle de Notre-Dame est la principale et la plus ancienne. Comme elle commençait à se démolir, on l'abattit en 1621 afin d'en faire une plus grande et plus belle. Louis XIII, faisant son entrée à Arles, pendant qu'on y travaillait, donna 15.000 livres pour ce bâtiment. On ne l'a pas faite au même endroit où elle était, mais à la place de l'arsenal, qui en était proche, pour rendre la place du marché plus grande et plus régulière. Cette église est située vis-à-vis celle de Saint-Trophime, et, parce qu'on y conserve, dans un buste de vermeil doré, quelques os* qu'on croit être *de Sainte-Anne, le nom de paroisse de Sainte-Anne lui a été donné par le peuple.*

Gaspard de Laurens, archevêque d'Arles, désirant que cette paroisse fût bien desservie, choisit le P. Romans, prêtre de l'Oratoire, dans la pensée qu'il n'en pouvait mettre un plus digne. Il ne fut point frustré de son espérance. Le P. Romans s'en acquitta si dignement qu'il mérita l'approbation de tous les paroissiens et de toute la ville. C'est lui qui a introduit à Arles la coutume de faire les prônes et les catéchismes en provençal ; il les faisait avec tant de fruit et d'éloquence qu'il y attirait une grande foule et convertissait beaucoup de pécheurs. Ce qui porta cet illustre Prélat à donner cette paroisse à l'Oratoire. Depuis cette union, c'est le général de cette pieuse et savante Congrégation qui en nomme les curés.

De toutes les villes de Provence, il n'y en a point qui ait plus souhaité les Pères de l'Oratoire que celles d'Arles. On les reçut

(1) Page 311.

en 1619 avec une extrême joie. Ils choisirent d'abord pour leur maison le prieuré de Saint-Antoine le vieux, où ils ont demeuré jusqu'en 1629, qu'ils prirent possession de la paroisse de N.-D., la Principale, ou de Sainte-Anne, qu'ils desservent avec beaucoup de zèle et de piété. Ils enseignent aussi avec beaucoup d'érudition et de fruit la théologie, que feu M. Molin, grand vicaire de Mgr l'archevêque d'Arles et primicier de Saint-Trophime, y a fondée.

Feu Mgr François-Adeymar de Grignan, sachant que les prêtres de l'Oratoire s'appliquaient à élever des ecclésiastiques, leur donna la conduite de son séminaire. Ils les instruisent avec tant de succès que, depuis ce temps-là, on a remarqué une grande réforme dans le clergé d'Arles et dans tout le diocèse ».

Ainsi parle le sieur du Port, en cela l'organe de toute sa patrie, si l'on en excepte M. de Janson, aujourd'hui archevêque de cette ville, sous lequel il a fallu abandonner la conduite du dit séminaire, étant selon lui des gens très pernicieux à l'Eglise. « *Videat Deus, et judicet* ».

Selon la visite de la maison d'Arles, faite en 1674 par le R. P. de Sainte-Marthe, M. du Port était encore prêtre de l'Oratoire et à Arles, lorsqu'il y fonda le 3 août 1664 une messe tous les jours pour le capital de 2.400 livres, auquel il en faut joindre une autre de 1.000 livres pour l'entretien des lampes devant le Saint-Sacrement, qu'il avait déjà donnée à la maison par acte du 4 janvier 1660. Ainsi le voilà un des bienfaiteurs.

XXVIII. — Le Père Jean-François Bonneau,

Entré en 1652, mort en 1663.

Ce Père était de Marseille, fils d'Antoine Bonneau, marchand drapier, et d'Anne Rousse. A l'âge de 19 ans, il entra dans l'Oratoire à l'Institution d'Aix, à l'issue de sa rhétorique, le 25 juin 1652 (1).

Il avait beaucoup de talent pour les belles-lettres et les professa avec éclat à Marseille. Je l'y vois prêtre en 1658 (2).

Il y enseigne la seconde en 1659, et composa un poème latin sur les instruments à vent, qu'il dédia à Balthazard de Vias sous ce titre :

Nobilissimo viro Balthazari de Vias, regi a consiliis, œtatis hujus inter pœtas principi, ingeniosos Musarum lusus, organa pneumatica D. D. J. F. B. P. O. D. J. Massiliæ, apud Claudium Garcin, 1659. L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire.

Il y fit la rhétorique en 1660. Le roi Louis XIV étant venu cette année en Provence, il lui présenta des vers français qui furent aussi imprimés sous ce titre :

Au Roi, sur son heureuse arrivée, les Nymphes. Idylle.

Ses vers latins et français ont quelque chose de majestueux. Sa poésie est pleine de feu et de sens. Dans un manuscrit de ce temps-là, contenant diverses choses touchant la ville de Marseille, ce Père est appelé « *un des ornements de la ville* », et il y est dit que « ce nouveau cygne,

(1) *Registre de l'Institution d'Aix.*

(2) *Liste des députations de l'Assemblée de 1658.* — Bougerel, *Mémoire manuscrit.*

Hoefer : Nouvelle biog. universelle Paris Didot 1856 t. XV col. 553

Duport (Gilles), écrivain ecclésiastique français, né à Arles, le 6 juillet 1625, mort à Paris le 21 X 1691. Après avoir étudié le droit, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire à Paris, le 2 juillet 1647, et enseigna les humanités au Mans, d'où il fut envoyé à Avignon. Il sortit de la cong. en 1660 à l'occasion d'un procès. On a de lui :

+ Les excellences, les utilités et la nécessité de la prière. Paris. 1667

+ L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, des grands et petits catéchismes, avec une manière de traiter les controverses selon les règles des Sts Pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs, 1684, in 12

+ Histoire de l'Eglise d'Arles, de ses évêques, de ses monastères, 1690, in 12

Voir = Moréri : Grand Dictionnaire historique et critique

= Hommes illustres de Provence

Bicaïs = L'Oratoire de France. { Copie de la Bib. Nle. t. I. p 514.
Mss. d'Aix, t. I. p 663.

Gilles Duport, fils de Richard Duport, gentilhomme d'Arles, naquit en 1625 et fut élevé à Paris, où il prit l'habit de l'Oratoire, au mois de juillet 1647. Après avoir satisfait aux épreuves ordinaires, il alla enseigner les humanités au collège du Mans et dans d'autres, et ayant été ordonné prêtre, à la fin de 1652, il ne tarda pas à se livrer à la prédication pour laquelle il ne manquait pas de talent. Comme il avait fait de bonnes études, qu'il était d'un esprit vif et fort laborieux, il eut des succès dans cette carrière qu'il courut, particulièrement en province, surtout à Avignon, où il demeura plusieurs années. Mais un procès considérable qui survint dans sa famille et à la poursuite duquel il fut obligé de perdre beaucoup de temps à Grenoble et à Paris, l'enleva dès 1666 à l'Oratoire et à la chaire. Etant enfin venu à bout de le terminer, il retourna dans sa patrie, où l'étude et les bonnes oeuvres remplirent son temps jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut dans un voyage qu'il fit à Paris en 1691. Il avait fait qq1 libéralités à l'église de l'Oratoire d'Avignon

parmi lesquelles on distingue le tableau du Maître Autel, peint de la main de Mignard. Il fit aussi qqs fondations en faveur de l'église N.D, la principale d'Arles et de plusieurs autres de la même ville.

Il est auteur des 3 ouvrages suivants :

(1 – Les excellences, les utilités et la nécessité de la prière, avec des méthodes faciles pour bien méditer et pour bien contempler selon les sentiments des SS. Pères. Dédié à la Reine. A Paris, chez Thiboust, 1667. in 12.

Cet ouvrage, assez mince pour le fond et le style, avait été composé par l'auteur pendant son séjour à la maison de l'Oratoire d'Arles

(2 – L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, de grands et petits catéchismes, avec une manière de traiter la controverse selon les règles des S. Pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs. A Paris, 1683, in 12.

Dont il avait paru une 1 édition en 1674 sous le titre de Rhétorique française contenant les principales règles de la chaire, mais moins considérable que la 2e

« Si M. Gibert, dit Goujet (Biblioth. française, T. II. p. 156) a cru pouvoir dire de la 1e édition que, malgré les « défauts qu'il reprend dans cet ouvrage, on ne pourrait pas dire que ce fût un livre inutile, il me semble, qu'en égard à la 2e édition, « on peut dire qu'il est utile, quoiqu'il ne satisfasse pas entièrement. Le style d'ailleurs en est clair et facile et l'on sent de plus « que l'auteur, en apprenant les règles de l'éloquence chrétienne à ceux qui sont dans le dessein de s'appliquer au ministère « de la parole de Dieu, ne leur apprend pas moins à devenir saints eux-mêmes, qu'à inspirer la sainteté aux autres. »

(3 – Histoire de l'Eglise d'Arles, tirée des meilleurs auteurs anciens et modernes, par M. Gilles Duport, prêtre, protonotaire apostolique, docteur en droit civil et canon. A Paris, chez Cavelier, 1690, in 12

– qui fut réimprimé l'année suivante, en 1691

Dans cet ouvrage, où l'auteur n'a guère fait qu'abréger le Pontificium arelatense de l'abbé de Saxi, on trouve beaucoup de choses qui, quoique crues depuis une longue suite de siècles, ne peuvent être admises par une saine critique.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.682) T. II, p. 144 =

Gilles Duport, fils de Richard Duport et de Marie de   , né à Arles, fut reçu en juillet 1647 âgé de 22 ans, mort à Paris le 21 Xbre 1691.

Gilles Duport né à Arles le 2 juillet 1625 (le 6, selon Goujet) entra dans la Cong. de l'Oratoire le 2 juillet 1647 après avoir étudié en droit. Il enseigna avec succès les humanités au Mans, d'où il fut envoyé à Avignon Il était instruit, d'un esprit vif et d'ailleurs très laborieux et il prêcha avec applaudissement. Il sortit

de l'Oratoire en 1660 (Bicaïs dit 1666) à l'occasion d'un procès et mourut à Paris le 21 oct. 1691 étant protonotaire apostolique et docteur en l'un et l'autre droit. Il a donné :

(1 Histoire de l'Eglise d'Arles, de ses évêques, de ses monastères ... c'est un vol. in 12, imprimé pour la 1e fois en 1690 et réimprimé l'année suivante. L'auteur n'est guère dans cet ouvrage que l'abbréviateur de Saxi. Il n'a fait qu'y ajouter ce que ce dernier n'avait pu traiter, comme ce qui regarde les prélats qui sont venus depuis. Il y parle aussi des différends entre les archevêques d'Arles et ceux de Vienne touchant la primatie des Gaules.

(2 L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, de grands et petits catéchismes avec une manière de traiter les controverses suivant les règles des Sts Pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs, petit volume in-12, qui parut en 1683 et qui promet beaucoup plus qu'il ne donne. Cependant le style en est clair et facile et l'on sent de plus que l'auteur, en apprenant les règles de l'éloquence chrétienne à ceux qui se proposent de prêcher, ne leur apprend pas moins à devenir saints eux-mêmes qu'à inspirer la sainteté aux autres. Tout ce qu'il dit dans le V livre, sur les qualités nécessaires aux prédicateurs, la science, la piété, l'éloquence, la modestie, la sagesse ou la prudence et sur les avantages de la voix et du geste paraît fort raisonnable et très judicieux. Il y avait eu de cet ouvrage une 1e édition dès 1674 sous ce titre : La Rhétorique française, contenant les principales règles de la chaire, qui fut beaucoup critiquée par M. Gibert. +

(3e Les excellences, les utilités et la nécessité de la prière, Paris, 1667.

(Voir : Dictionnaire des hommes illustres de Provence, d'où l'article ci-dessus est tiré.
Moreri supplément de 1732.
Mémoires du temps
Gibert : jugements des savants sur les Rhétoriciens, t. III. et peut-être II)

Dictionnaire portatif des prédicateurs. Lyon, Bruyset, 1757, p. 285 et suiv. =

L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, de grands et petits catéchismes, avec une manière de traiter la controverse selon les règles des Sts Pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs. Par C. Gilles du Port, prêtre, protonotaire apostolique et docteur en droit civil et canonique. Paris, 1674, in 12.

— 2e édition corrigée et augmentée, Paris, 1683, in 12.

Cet ouvrage, dans l'une et l'autre édition, est divisé en 5 livres.

Dans le I, l'auteur fait voir l'excellence, les utilités et la nécessité de la prédication, afin d'en faire concevoir de l'estime et de l'amour : de l'estime en décrivant son excellence et de l'amour en proposant ses avantages. Il y parle ensuite de ce qui rend le sermon utile et il prétend que ce sont les citations, les raisonnements, les comparaisons, les paraboles et les exemples. —

Dans le II livre, il parle des choses qui le rendent agréable, au nombre desquelles il met les mots, les périodes, le style et les figures.

Dans le III livre, il traite des parties du sermon et de la manière de le bien composer. On y trouve des règles sur l'exorde, sur l'Ave Maria, l'introduction, la division, la narration, la confirmation, la réfutation et la péroraison. A l'égard de l'introduction, elle n'est presque plus en usage dans notre siècle; c'était une espèce de second exorde que les prédicateurs anciens faisaient après la prière avant que de proposer le plan de leur discours

Le IV livre contient quelques méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, des catéchismes et la manière de traiter la controverse avec succès.

Le V a pour objet l'action et les qualités du prédicateur, qui doivent être la science, la piété, l'éloquence, la modestie, etc.

M. Gibert (Jugement des savants, t. III, p. 170) a fait la critique de cet ouvrage. Il en désapprouve d'abord l'ordre et l'arrangement. Il aurait voulu que l'auteur eût commencé par donner une idée des matières que les prédicateurs doivent traiter, et qu'ensuite il eût montré la nécessité qu'il y a de se servir de quelque méthode pour prêcher utilement, la manière de préparer et de disposer un sermon, les parties qu'il doit avoir et qu'enfin il eût parlé du style qu'il faut prendre selon les diverses espèces de discours, des différentes formes qu'on peut leur donner, de ce qui en doit faire le corps et de ce qui en est l'ornement. M. Gibert désapprouve encore avec autant de raison la division que l'auteur a donnée dans son 1 livre des choses qui rendent le sermon utile et agréable. « Les citations, dit-il, les paraboles, les comparaisons ne contribuent pas moins à l'agrément qu'à la force du discours. »

Ce critique n'avait vu que la première édition de cet ouvrage qui avait paru sous le titre de la _Rhétorique françoise contenant les principales règles de la chaire_. La 2e édition ne présente pas un ordre différent des matières; mais elles y sont un peu plus approfondies; il y a plus de méthode dans chaque livre; on y trouve de nouvelles preuves et de nouveaux raisonnements. De sorte que l'on peut dire avec Goujet (Bibl. françoise t. II, p. 68) qu'eu égard à la 2e édition, cet ouvrage est utile quoiqu'il ne satisfasse pas entièrement. « Le style d'ailleurs en est clair et facile; et l'on sent de plus que l'auteur, en apprenant les règles de l'éloquence chrétienne à ceux qui sont dans le dessein de s'appliquer au ministère de la parole de Dieu, ne leur apprend pas moins à devenir saints eux-mêmes qu'à inspirer la sainteté aux autres. »

M. du Port avait exercé lui-même le ministère de la prédication et dans son livre il ne fait que raisonner sur ce que la lecture et l'expérience lui avaient appris sur la matière qui en est l'objet. Il est mort à Paris le 21 X. 1691 à l'âge de 66 ans, après en avoir passé 13 dans l'Oratoire dont il sortit en 1660 à l'occasion d'un procès.

M.M. 607, 2e catalogue, N. 724 =

Gilles du Port, d'Arles, entré à Paris en 1647, Sorti.

Listes des Assemblées = 1654 Paris Act.

1658 Avignon

1661 Lyon

1663 Avignon

Journal de la maison d'Avignon =

le P. Duport vient de Paris résider à Avignon en 1655. Il payait 100 écus de pension et donna encore 100 écus cette année pour le début du séminaire en 1655. Il donna le tableau de Mignard, placé dans la chapelle. Il l'avait payé 100 écus. Il donna encore un encensoir d'argent et d'autres objets pour le culte.

En 1660 il va demeurer à Lyon. Il va en 1662 à Grenoble pour un procès de famille, puis à Paris, d'où il revient l'année suivante. Le 7 juin 1664 il part pour Arles.

Bonardi : Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire. Ms. p. 283 =

Gilles du Port, d'Arles.

Abrégé de l'histoire ecclésiastique d'Arles, in 12.

De la manière de prêcher, in. 12.

Chaudon et Delandine = Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1821, t. IX. p 315 =

Gilles Duport, docteur en droit civil et canonique et protonotaire apostolique, né à Arles le 6 juillet 1625 entra dans l'Oratoire à Paris le 2 juillet 1647 après avoir étudié en droit. Il enseigna les humanités au Mans, d'où il fut envoyé à Avignon.

Il sortit de la congrégation en 1660 (Non) à l'occasion d'un procès et mourut à Paris le 21 Xbre 1691.

(1 – Histoire de l'Eglise d'Arles, de ses évêques, de ses monastères etc 1690, in 12. cet ouvrage n'est guère qu'un abrégé de Saxi, chanoine d'Arles, auquel Duport a ajouté ce que le premier n'avait pu traiter, c'est-à-dire ce qui regarde les prélats venus après lui.

T.S.V.P.

(2 — L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, des grands et petits catéchismes, avec une manière de traiter les controverses selon les règles des S^ts^ Pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs. 1684. in 12.

Livre qui promet plus qu'il ne donne.

(3 — Les excellences, les utilités et la nécessité de la prière. Paris. 1667. L'auteur était prêtre ...

(4 — La rhétorique française, contenant les principales règles de la chaire. 1673. in 12.

M. M. 610, N. 163 =

Gilles du Port, fils de Richard du Port et de Marie Lenard

natif d'Arles, âgé de 22 ans. Il a étudié en droit, entré le 24 juin 1647. Sorti.

Archives d'Avignon =

Le 15 septembre 1653,

Le Père Gilles du Port fonde une messe à perpétuité pour tous les jours de la semaine dans la chapelle des Pères de l'Oratoire d'Avignon. La dotation est de 3000 ## avec le revenu de 130 ## en monnaie du roi.

Le dit Père s'est retiré de la congrégation. Il est natif d'Arles et il y a son bien.

...

M. 230 = Examen des Confrères de l'Institution

8 juillet 1647
le Conf. Gilles du Port. 22 ans
d'Arles reçu vetu 2 juillet 1647
docteur en droit de l'Université d'Avignon
Donne bonne espérance

28 mars 1648

jugé propre